





Rapport enquête « Plus de bénévoles pour moins de violence...! »

Nathalie Przygodzki-Lionet et Maïté Brunel

Enseignantes-chercheures en Psychologie & Justice Université Lille Nord de France – Université de Lille 3 UFR de Psychologie - Laboratoire PSITEC (EA 4072) Domaine universitaire du « Pont de bois » B.P. 60149 59653 Villeneuve d'Ascq - FRANCE

1 Introduction

Si ce qui est appelé "visiteur de prison" en Angleterre, Belgique et France, et "accompagnant bénévole de prison" en Allemagne a une longue tradition en Europe, les attentes à l'égard de ces bénévoles ne cessent d'évoluer et remettent en question la conception que ceux-ci se font de leur rôle auprès des justiciables qu'ils rencontrent. Sensibilisées à ce questionnement, les trois associations que sont l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP) en France, l'Europäisches Forum für angewandte Kriminalpolitik (EFK) en Allemagne et la National Association of Official Prison Visitors (NAOPV) en Angleterre ont souhaité lancer une enquête de terrain, à la fois auprès de leurs membres adhérents mais aussi auprès d'associations partenaires (y compris dans d'autres pays européens) au sein desquelles des citoyen-ne-s s'engagent pour accompagner bénévolement des justiciables.

Ce projet d'enquête, soutenu par l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg et par la Fondation Robert Bosch, fait suite à quelques études, peu nombreuses et plutôt récentes, portant sur l'intervention des bénévoles dans le champ pénal (ex: Becquart, Valleray, Schwarz, Sahraoui & Peyraut, 2009; Goossensen, Kuis & Schuhmann, 2015; Matt, Williams, Gardham & Price, 2015). Alors que ces travaux antérieurs relèvent essentiellement des sciences juridiques, politiques et sociales, l'enquête présentée ici s'inscrit davantage dans une perspective psychosociale. Cette approche considère que nos comportements sont affectés par nos diverses appartenances groupales (démographiques, professionnelles, culturelles...), par les relations que nous entretenons avec les autres et par les positions que nous occupons dans les structures sociales (Moscovici, 1984). En reliant ces trois termes que sont le soi, autrui et le contexte, la psychologie sociale est souvent définie comme la discipline du lien social, celui-ci étant notamment étudié au travers des perceptions et représentations sociales.

2 Méthode

2.1 Participants

Au total, 476 personnes ont participé à cette enquête dont 399 qui ont répondu à toutes les questions. L'âge moyen des Visiteurs de Prison (VP) de cette enquête est de 65 ans, le plus jeune étant âgé de 23 ans et le plus âgé de 84 ans. L'ancienneté moyenne en tant que VP est de 8 ans, certains venant de commencer et un ou une autre ayant déjà 42 ans d'expérience. Il y a un nombre équivalent d'hommes (n=217) et de femmes (n=185), mais 74 personnes n'ont pas répondu à cette question. La très grande majorité des répondants a un niveau d'études supérieur au Bac (n=335). Trois sur quatre sont retraités.

Les répondants sont majoritairement des personnes qui habitent en France (n=333), puis en Belgique (n=84), en Allemagne (n=52) et aux Pays-Bas (n=7). Ils sont rattachés à diverses associations (voir Tableau 1).

Tableau 1. Associations de rattachement des répondants

Associations	Nombre
ANVP	339
NAOPV	1
AVFPB	50
BANJO	3
EFK	18
AUTRE	65

2.2 Questionnaire

Ce questionnaire a été élaboré de façon collective : l'équipe de recherche a fait une première proposition au groupe de travail, cette première version du questionnaire a ensuite évolué afin de récolter les informations souhaitées par le groupe de travail tout en permettant aux chercheurs d'analyser des composantes d'ordre psychologique telles que les motivations et les représentations. La version définitive du questionnaire fut composée de plusieurs parties : la première visait à récolter des informations d'ordre démographique, les autres visaient à récolter des informations sur les motivations des VP, leurs activités et collaborations et enfin sur leurs perceptions des représentations d'un VP.

Un questionnaire électronique a été construit afin de permettre une diffusion par mail à l'ensemble les visiteurs de prison répertoriés par le groupe de travail. Le questionnaire était proposé en langue française, allemande et néerlandaise. La passation s'est effectuée entre octobre 2016 et janvier 2017.

2.3 Méthode d'analyse du questionnaire

Méthodologiquement, nous avons utilisé à la fois des questions fermées de type oui/non ou de type choix multiples et aussi des questions ouvertes (permettant l'élaboration d'une réponse plus singulière). Pour les réponses qualitatives, plus longues, nous avons procédé à une analyse lexicographique (c'est-à-dire qui identifie automatiquement le lexique des mots les plus fréquemment employés) en utilisant le logiciel IRAMUTEQ. Nous avons également utilisé une méthodologie dite de Reinert (son inventeur) qui permet d'identifier automatiquement des « univers de discours » (pour une description plus approfondie voir Reinert, 1983). Cette méthode permet par ailleurs *a posteriori* d'identifier des liens éventuels entre ces univers de discours et des variables telles que le pays et le genre dans le cadre de notre enquête.

3 Résultats

3.1 Les motivations

Pour la question sur les motivations à devenir VP, deux classes de réponses sont ressorties des analyses : une des classes fait référence aux objectifs d'apporter de l'aide, une écoute, un accompagnement aux détenus. Cette classe se retrouve essentiellement dans les réponses des participants français. Une autre classe fait référence à l'envie de s'engager dans une activité à caractère social au moment de la retraite et au fait que cette activité les intéressait. Cette classe se retrouve quant à elle dans les réponses des participants allemands.

3.2 Les activités des visiteurs de prison

3.2.1 L'organisation des visites

3.2.1.1 Connaissance de l'existence des VP

La connaissance de l'existence des VP pour une personne détenue se fait essentiellement à l'oral et/ou à l'écrit, très majoritairement lors de la réunion des arrivants, mais cela peut être également par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ou par le bouche-à-oreille entre détenus.

3.2.1.2 Informations générales sur les visites

Les transmissions des demandes de visite sont essentiellement faites par le SPIP ou le service social ou encore par le responsable de l'association. La fréquence des visites est d'1 fois par semaine ou tous les 15 jours. En moyenne, les VP rencontrent en un mois 1 à 3 personnes détenues mais certains ont déclaré en rencontrer plus de 10. Les rencontres se font majoritairement individuellement, mais certains VP rencontrent les personnes lors de groupes de parole.

3.2.1.3 La fin de la relation entre une personne détenue et un visiteur

A la question posée « arrive-t-il qu'il soit mis fin à la relation entre un détenu et un visiteur ? » nous apprenons que la fin de la relation est rarement demandée par l'administration pénitentiaire. Lorsque c'est le cas, les raisons évoquées sont parce que d'autres personnes

attendent. Majoritairement, la fin des visites est demandée par la personne détenue, les exemples étant très divers : on relève le fait que certaines personnes attendaient autre chose (une aide matérielle par exemple), certains mentionnent l'incompatibilité de personnalité. La demande de fin peut parfois être émise par le VP, pour des raisons également d'incompatibilité de personnalité, ou parce que les personnes détenues ne se présentent pas.

3.2.1.4 Rupture de la clause de confidentialité

Nous avons par ailleurs demandé s'il leur était arrivé de rompre la clause de confidentialité : seulement 11% ont dit oui. Les causes de cette rupture relevaient de la prévention de comportements auto ou hétéro-agressifs (suicide, violence envers autrui).

3.2.2 Activités générales

Dans une première question, nous avons demandé aux VP de lister leurs principales activités. Notons que pour cette question, nous avons repéré un problème de compréhension : en effet, certains ont également listé leurs activités en dehors de celles de VP.

Globalement, les réponses sur les activités se structurent autour de trois axes. Le premier axe concerne les visites hebdomadaires, l'accompagnement lors des permissions ou sorties, quelques-uns font référence à une aide aux transports. Cet univers de discours se retrouve particulièrement dans les réponses des Français. Le deuxième axe de réponses fait mention de la fréquence des visites, des rencontres et de la participation à des réunions de l'association. Cet univers de discours se retrouve particulièrement dans les réponses des Belges. Enfin le troisième axe de réponses porte sur la mise en œuvre d'entretiens individuels et l'animation de groupes de parole, discours qui se retrouve dans les réponses des Allemands et des Néerlandais.

3.2.3 Autres activités demandées par l'administration

Nous avons demandé aux VP si l'administration pénitentiaire les avait sollicités pour d'autres activités et plus de 76 % ont répondu non. Parmi ceux qui ont dit oui, il s'agit essentiellement d'activités d'accompagnement des détenus, soit lors d'une permission de sortie soit au sein de l'établissement (par exemple à un atelier ou à la bibliothèque).

3.2.4 Evolution des activités des visiteurs de prison

Lorsque nous avons demandé si les visiteurs de prison avaient ressenti une évolution de leur activité les 5 dernières années, plus de la moitié a dit non. Idem pour leur pronostic sur l'évolution de leurs activités les 5 prochaines années. Pour ceux qui ont répondu oui, nous leur avons demandé de préciser leurs réponses. Les analyses lexicographiques des réponses n'ont pas permis de donner du sens aux réponses, il serait donc nécessaire de réaliser des analyses thématiques du discours plus classique, « à la main ». En attendant, une lecture rapide des réponses nous permet d'observer que cette question sur la perception de l'évolution des activités les 5 dernières années a été interprétée de façon différente selon les VP.

Certains ont rapporté leurs ressentis sur leur propre activité : par exemple, un répondant fait part d'un « climat de confiance permettant plus d'échanges », un autre a rapporté qu'il avait « moins de demande de visite », un autre encore qu'il y a « plus de méfiance et de peur ».

De même une lecture rapide des réponses sur la perception de l'évolution des activités les 5 prochaines années nous permet d'identifier qu'un grand nombre projette la création d'activités nouvelles (ateliers, jardin, animation...), plus d'accompagnement vers l'extérieur, des activités autour de la préparation à la sortie. Sur un autre registre, certains précisent qu'ils vont arrêter leur activité au regard de leur avancée en âge.

On retrouve le même pattern de réponses pour la question sur le souhait que ces activités évoluent.

3.2.5 Les collaborations des visiteurs de prison

Nous avons par ailleurs demandé aux VP qui ils sollicitaient pour des conseils ou lors de difficultés. Les répondants, surtout les Néerlandais, ont mentionné le psychologue ou les autres visiteurs lors des réunions des VP. Le SPIP, l'ANVP ou le correspondant ANVP ont été évoqués surtout par les Français. Enfin dans la dernière partie sur les collaborations, nous apprenons qu'il existe des liens directs entre les VP et les surveillants pénitentiaires pour 54% des répondants ; viennent ensuite les services sociaux, l'aumônerie et le directeur de prison. Les relations avec la direction sont essentiellement d'ordre administratif mais 19% des VP déclarent avoir des échanges enrichis avec la direction. Enfin, 61% des VP souhaitent développer les collaborations. Ils souhaitent, entre autres, plus d'échanges et de collaboration avec les divers interlocuteurs (surtout les services sociaux), plus d'informations sur les missions des uns et des autres et surtout sur le rôle de VP, et plus de reconnaissance de leur utilité.

3.3 Les représentations des Visiteurs de Prison

3.3.1 La définition

Lorsque nous avons demandé de définir un visiteur de prison, 3 ensembles de réponses sont ressorties. Un des ensembles fait directement référence à la description du visiteur de prison comme un « bénévole » qui accompagne le détenu. Un autre ensemble fait référence aux attitudes d'écoute, de bienveillance et de non-jugement. On recense des expressions telles qu' « être à l'écoute », « un écoutant bienveillant », qui « doit être à l'écoute sans porter de jugement ». Enfin, un dernier ensemble de discours fait référence à la rencontre, l'humain, la confiance. On note des expressions représentatives telles que « la rencontre d'une autre personne », « rencontre et dialogue avec un autre humain », « redonner confiance ». Ce dernier univers se retrouve particulièrement chez les répondants allemands et chez les hommes. On retrouve ici la structuration classique des représentations sociales étudiées en psychologie avec une dimension dite *cognitive* portant sur la description et la connaissance, une dimension attitudinale, *affective*, et une dimension dite *conative* qui renvoie aux actions.

3.3.2 L'impression des VP d'être plus ou moins bien perçus

Nous avons par ailleurs évalué auprès des VP leur perception d'être bien ou pas bien perçus par divers protagonistes : les détenus, surveillants, la direction, le service d'insertion et de probation et les soignants. Les répondants devaient répondre sur une échelle allant de 1 « pas du tout bien perçus » à 7 « très bien perçus ». Ils étaient également invités à préciser à chaque fois leur réponse.

Les résultats quantitatifs montrent en moyenne que les visiteurs de prison se sentent les mieux perçus par les personnes détenues ; ensuite vient la direction, le service pénitentiaire d'insertion, les soignants et les surveillants. Des analyses comparatives un peu plus poussées montrent que les différences d'évaluation sont statistiquement significatives, sauf pour les évaluations des soignants (4,33) et des surveillants (4,23).

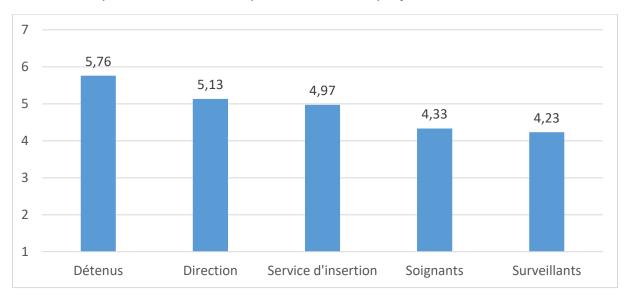


Tableau 2. Impression des VP d'être plus ou moins bien perçus

Afin de mieux comprendre ces différences d'évaluation, regardons maintenant les résultats des analyses qualitatives des précisions apportées par les répondants.

3.3.2.1 Par les détenus

Concernant la représentation des VP d'être bien perçus par les personnes détenues, 81 personnes n'ont pas répondu à cette question. Un premier univers de discours confirme la bonne perception des visiteurs de prison, leurs visites étant appréciées. On trouve par exemple des expressions du type : « apprécient notre travail », « apprécient l'entretien », « apprécient le visiteur », « leur bénévolat est apprécié ». Un deuxième univers de discours porte essentiellement sur le fait que ce sont les détenus qui sont en demande des rencontres. Un troisième univers de discours renvoie à la relation de confiance : les personnes détenues peuvent parler de leurs problèmes, elles expriment leur reconnaissance, elles sont en attente des visites. Enfin, un quatrième univers de discours précise que les visiteurs sont « un contact » avec l'extérieur, parfois le seul contact ; que les visites permettent aussi de sortir de sa cellule et de sa routine ; que c'est un moment de liberté (un des répondants rapporte que

c'est « moment de liberté totale de parole »). Cet univers de discours se retrouve particulièrement dans les réponses des belges et des femmes.

3.3.2.2 Par la direction

Concernant la représentation des VP d'être assez bien perçus par la direction, 95 personnes n'ont pas répondu. Une première classe fait référence aux contacts avec la direction, soit en mentionnant qu'il y a peu voire aucun contact, soit qu'il y a quelques contacts. Toutefois, la perception est globalement positive. La seconde classe nous permet de comprendre en quoi cette perception est positive. On recense la notion de calme, avec des expressions comme « aide pour le calme dans l'établissement », « les détenus visités seront plus calmes », « un facteur de calme et d'apaisement ».

3.3.2.3 Par le service d'insertion

Concernant la représentation des VP d'être bien perçus par le service pénitentiaire d'insertion, certains mentionnent des relations plutôt positives voire excellentes. D'un autre côté, d'autres répondants précisent qu'ils n'ont pas de contact avec le service. Enfin, certains visiteurs de prison ont le sentiment qu'ils sont négativement perçus car ils pourraient générer soit un surcroit de travail pour le service social, soit empiéter sur son travail voire lui « voler » son travail.

3.3.2.4 Par les soignants

Concernant la représentation des VP d'être moyennement bien perçus par les soignants, 95 n'ont pas répondu. Les explications permettent d'interpréter l'évaluation mitigée car ils mentionnent pour la plupart qu'il n'y a pas de contact ou de rencontre avec le personnel soignant et qu'il est donc difficile de donner un avis.

3.3.2.5 Par les surveillants

Enfin, concernant la représentation des VP d'être moyennement bien perçus par le personnel de surveillance, 79 n'ont pas répondu. Un premier univers de discours nous permet de comprendre que les perceptions sont très variables en fonction des surveillants, mais qu'en général les VP sont acceptés (bien qu'il faille se faire accepter au début) et qu'il y a tout de même de la bienveillance. Les deux autres univers de discours précisent ce que recouvre cette variabilité. Il est mentionné que certains surveillants ne comprennent pas le sens de la démarche des VP, qu'ils perçoivent parfois le VP comme « un allié des détenus ». Ils peuvent également être perçus comme une gêne à cause de l'augmentation de la charge de travail pour les surveillants. Cet univers de discours est lié aux répondants français et aux répondants femmes.

4 Discussion

Les résultats de cette enquête confirment ceux des travaux précédents quant à la multiplicité des motivations et des contributions des bénévoles (ex : Matt, Williams, Gardham & Price, 2015). Ceux-ci soulignent en effet qu'ils souhaitent accompagner les justiciables et participer à la prévention de la récidive. Certains mettent en avant leur foi, leurs croyances et leurs valeurs personnelles. D'autres parlent d'une expérience personnelle intéressante voire

exceptionnelle. Il importe aussi de rappeler que certains de ces bénévoles interviennent non seulement auprès des auteurs d'infractions mais aussi auprès des victimes et de leurs familles. Leurs interventions s'effectuant dans différents lieux (tribunaux, services de probation, prisons), leur contribution concerne finalement chacune des étapes de la procédure judiciaire.

Certains bénévoles évoquent le climat de méfiance en détention et les relations quelquefois compliquées avec le personnel de surveillance des prisons. Il est vrai que les sources de malêtre chez les surveillants sont multiples : conditions spatiales et temporelles de travail exigeantes, agressions de détenus, dévalorisation sociale de la fonction, etc. Se sentant fréquemment incompris et rejeté, le surveillant peut « s'endurcir », se renfermer et se méfier des autres (Boudoukha, Przygodzki-Lionet & Hautekeete, 2016).

Afin d'approfondir ces résultats, il serait intéressant de compléter cette enquête par questionnaire par une étude par entretiens auprès de divers bénévoles (ex: visiteurs de prison, étudiants). Il serait également judicieux de questionner des professionnels de la Justice (ex: magistrats, directeurs pénitentiaires, personnels de surveillance) pour comparer leurs perceptions sociales avec celles des visiteurs de prison. Cela permettrait de mettre en évidence les convergences et les divergences entre les représentations et, partant de là, de proposer des actions de sensibilisation et de formation adéquates en vue d'une meilleure communication entre professionnels et bénévoles.

A l'heure où se développe la « justice restaurative » (Braithwaite, 2002), forme de justice issue de la société civile qui cherche à restaurer le lien social altéré par l'infraction, le bénévolat devrait être considéré aujourd'hui comme partie intégrante du processus de réhabilitation. Afin de valoriser et renforcer cet engagement citoyen, pourraient être envisagées, en parallèle de la diffusion scientifique, des actions de communication à grande échelle, notamment *via* les médias.

5 Références

Becquart, A. Valleray, C., Schwarz, M., Sahraoui, N. & Peyraut, M. (2009). *Les associations de visiteurs de prison en Europe*. Rapport d'étude, Sciences Po, Paris, France.

Boudoukha, A. H., Przygodzki-Lionet, N. & Hautekeete, M. (2016). Traumatic Events and Early Maladaptive Schemas (EMS): Prison guard psychological vulnerability. *European Review of Applied Psychology*, 66(4), 181-187.

Braithwaite, J. (2002). *Restorative justice and responsive regulation*. Oxford University Press. Goossensen A., Kuis, E. & Schuhmann, C. (2015). *Puur voor jou*. Rapport d'étude, Universiteit

voor Humanistiek, Utrecht, Pays-Bas.

Matt, E., Williams, R., Gardham, J. & Price, R. (2015). The role and value of volunteers in the Criminal Justice System: An European study. Clinks: London, United Kingdom.

Moscovici, S. (1984). *Psychologie sociale*. Paris: Presses Universitaires de France.

Reinert, M., (1983). Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte. *Les Cahiers de l'analyse des données, vol. VIII n° 2*, 187-198.